



SERVICE DES LOISIRS SAINT-PROSPER

OFFRES D'EMPLOI D'ÉTÉ 2020

TONTE DE PELOUSE

La municipalité de Saint-Prospér est à la recherche d'étudiants ou étudiantes, afin d'effectuer la tonte des sites municipaux pour l'été 2020, ainsi que pour divers travaux municipaux.

Les travaux seront dirigés et supervisés par un employé municipal.

L'horaire de travail est d'un minimum de 25 heures/semaine.

Si vous êtes intéressés, demandez un formulaire au secrétariat municipal, le compléter et le retourner avant le 30 mars 2020.

- Être âgé de plus de 16 ans et être de retour aux études à l'automne 2020.
- Détenir un permis de conduire.

Tu trouveras les formulaires sur le site web de la Municipalité www.saint-prosper.com ou au bureau municipal au 2025, 29^e Rue à Saint-Prospér.